COMMUNE DE FORTSCHWIHR

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Fortschwihr Séance du 5 juin 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 5 juin 2026, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Fortschwihr, sur convocation du 1er juin 2026,
Et sous la présidence de Monsieur Mathieu WOLGENSINGER, Maire, la séance est ouverte à 19 heures 30.

En présence de : Mme Nadine RESCH, M. Christophe GUILLO, et Mme Anne DAVID, Adjoints. M. Didier WOLFSPERGER, Mme Caroline DUONG, M. Tanguy GSELL, Conseillers Municipaux Délégués, Mme Karine LEY, M. Fabrice KRAUSE, Mme Audrey FUCHS, Mme Anaïs GASPARINI, M. Théau MEYER, Mme Audrey HAFFNER, M. Nicolas PROBST, conseillers municipaux.

Ont donné procuration : M. MULLER Pascal a donné procuration à Mme Nadine RESCH

Étaient absents excusés : M. MULLER Pascal.

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du 29 Avril 2026
3. Subvention pour l'Association des Donneurs de Sang
4. Subvention pour la Paroisse de Fortschwihr
5. Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations
6. Divers

1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Nadine RESCH est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29 AVRIL 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le procès-verbal, transmis à tous les membres a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention est arrivée après la convocation du conseil municipal. En raison de son caractère urgent, cette demande de subvention est ajoutée à l'ordre du jour.

3 – SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Rapporteur : Madame Anne DAVID Adjointe au Maire

L'Association des Donneurs de sang sollicite une subvention de 400 euros. Madame Anne DAVID précise qu'une subvention du même montant a été versée à l'association par la commune l'année passée.

Par courrier, le Président de l'Amicale des donneurs de sang de FORTSCHWIHR M. Alain GENETAY, qui œuvre depuis 1996 pour promouvoir le don du sang en organisant 4 fois par an des collectes (à FORTSCHWIHR, à URSCHENHEIM, à WIDENSOLEN) avec l'Etablissement Français de Sang, sollicite la Mairie pour l'obtention d'une subvention.

Cette subvention d'un montant de 400 € (4 x 100 € par collecte de sang) prendrait en charge les frais occasionnés lors des moments de convivialité sous forme de repas de qualité (préparé par l'Association) à l'issue de chaque collecte et permettrait de remercier les donneurs, d'encourager les nouveaux participants et surtout de pérenniser le don du sang.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le montant de la subvention de 400 € pour la prise en charge des frais occasionnés par les repas servis à l'issue des 4 collectes annuelles,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tout document afférent à cette décision.

4 – SUBVENTION POUR LA PAROISSE DE FORTSCHWIHR

Rapporteur : Monsieur le Maire

La commune a été sollicitée par la paroisse de Fortschwihr pour le renforcement de la sonorisation de l'église. Plusieurs devis ont été effectués. L'entreprise Sonorest qui se charge déjà de l'entretien des cloches et du paratonnerre propose d'effectuer les travaux d'amélioration de la sonorisation de l'église pour un montant de 737 euros.

M. Le Maire présente aux membres du Conseil la demande de subvention de La Paroisse de

Fortschwihr pour la sonorisation de l'église d'un montant de 737.04€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le montant de la subvention à 737€,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tout document afférent à cette décision.

5 – SUBVENTION POUR LE CLUB DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE DE FORTSCHWIHR (GRS)

Rapporteur : Madame Anne DAVID

LE CLUB DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE DE FORTSCHWIHR (GRS) sollicite une subvention pour financer le déplacement de 2 membres du club sélectionnées pour la finale nationale. Le coût du déplacement est de 1200 euros.
Madame Anne DAVID rappelle que la commune a une convention depuis 2012 avec la GRS qui stipule que la commune verse tous les ans 500 euros à l'association. La commune contribue également pour un montant de 400 euros à la location du gymnase pour l'association via la contribution au Syndicat Pôle Ried Brun (le syndicat participe aux frais de location de la salle pour l'association; chaque commune paye une part de ces frais).
Il est proposé de verser une subvention de 100 euros pour le déplacement des jeunes athlètes.
Le montant total des subventions versées à la GRS pour 2026 s'élèvera ainsi à 1000 euros (500 euros dans le cadre de la convention, 400 euros dans le cadre de la contribution du syndicat et 100 euros pour le déplacement dans le cadre de la finale nationale).

Par courrier, la Présidente du club GRS FORTSCHWIHR Mme Françoise MOULIN, sollicite la Mairie pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle financer le déplacement de 2 membres du club sélectionnées pour la finale nationale. Le coût du déplacement est de 1200 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le montant de la subvention de 100 € pour la prise en charge des frais de déplacement
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tout document afférent à cette décision.

6 – DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Non exercice du droit de préemption :

- 7 rue des alliés
- 1 rue du Hasengarten
- 10 rue de la Forêt

7 – DIVERS

Un tour de table est réalisé :

Madame Anne DAVID rappelle les deux événements organisés les 12 et 13 juin par l'association YAPUKASYMETTRE : conférence gesticulée le 12 juin et marche le 13 juin.
Elle précise également qu'une fête de la musique est prévue le 19 juin ou le 20 juin à l'étang, des musiciens sont sollicités pour intervenir au cours de la soirée.
Elle informe les membres du conseil que le Marché de Noël se tiendra le 28 et 29 novembre.

Monsieur Tanguy GSELL fait le point sur le Marché aux puces organisé par l'Amicale des Pompiers qui a remporté un franc succès. Il appelle également à la vigilance concernant les espèces invasives.

Madame Caroline DUONG rappelle qu'une boîte pour collecter les vieux téléphones se trouve dans le hall de la mairie. Le matériel collecté sera revalorisé par des associations. Elle rappelle la vigilance face aux frelons.
Madame Anne DAVID propose la construction de pièges à frelons lors d'une prochaine journée citoyenne.
Monsieur le Maire précise qu'il y a peu d'interventions pour des nids de guêpes et de frelons pour le moment.
Madame Caroline DUONG précise aussi que les consignes de sécurité concernant la grippe aviaire ont été restreintes.

Monsieur Théau MEYER souhaite avoir un retour sur la première réunion du Syndicat Pôle Ried Brun. Monsieur le Maire précise que la première réunion a été consacrée à l'élection du président et des vice-présidents. Monsieur Marc BOUCHÉ a été reconduit comme président. Monsieur Daniel BOEGLER et Madame Tania BURDLOFF ont été élus vice-présidents. Des commissions ont été créées pour les différentes compétences. Au cours de cette réunion du Syndicat Pôle Ried Brun a été décidé le remplacement des baies vitrées endommagées et la mise en place de vidéosurveillance au gymnase.

Madame Audrey FUCHS rappelle que la commune accueille la Fed'Cup de karaté samedi 6 juin et dimanche 7 juin au gymnase.

Madame Anaïs GASPARINI : informe de l'organisation de l'ACU Festival au Ciné Croisière de Cernay le 6 juin à 20h. Le public pourra assister à la projection de courts-métrages français et voter pour la remise de différents prix.

Madame Nadine RESCH fait le point sur les festivités pour les 30 ans de la JRB (30 ans). Plusieurs temps forts ont émaillé la semaine du 25 au 20 mai dont le bal des CM2 le vendredi 29 mai et la kermesse le samedi 30 juin. Madame Nadine RESCH évoque également la réunion du Conseil des Sages et les projets qu'ils envisagent dont le projet de sentier botanique.

Monsieur Christophe GUILLO annonce le versement à la commune de 34 867,15 euros correspondant au reversement du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) relatif à la TVA payée sur certaines dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024. Il évoque également le CA de la JRB au cours de laquelle il a été constaté que la situation financière s'est améliorée.

Séance levée à 20h50.

Le Maire

Mathieu WOLGENSINGER

Le secrétaire de séance

Nadine RESCH